

EPSU CJ : Renforcer la démocratie syndicale

22 décembre 2016

Depuis ses origines, la vie syndicale n'a pas été conçue pour être facile. Tout au contraire, le mouvement syndical a surgi pour se battre contre vents et marées. La routine et l'autosatisfaction sont donc contraires à sa vocation et, une fois qu'elles s'installent, elles risquent de le saper de l'intérieur et d'affaiblir sa capacité de jouer son rôle, qui est celui de défendre le monde du travail.

C'est ce qui s'est passé à la Cour de justice. Dans un environnement peu propice au débat public, le malaise social trouve sa voie d'expression privilégiée à travers les ragots. Les ragots, qui ne manquent pas de faire leur chemin jusqu'aux arrêts de feu le Tribunal de la fonction publique, évitent la lumière du jour, échappent au débat contradictoire, et ont une énorme puissance de sape. Par contre, ils n'ont rien à construire à la place de ce qu'ils ont détruit.

Rebondissement de l'« indépendantisme »

C'est dans ce climat que les élections sociales à la Cour de justice se sont déroulées du 7 au 8 décembre. Ce n'est pas le syndicat rival, l'Union Syndicale Luxembourg ('US'L), qui a ébranlé la position dominante d'EPSU CJ, mais une liste d'IN'dépendants, qui a vu le jour quelques jours avant les élections.

En effet, l'US'L (qui, tout en ayant rompu ses liens avec l'Union Syndicale Fédérale, persiste à porter une dénomination trompeuse et à la revendiquer devant la justice), est toujours perçue par le personnel de l'institution comme un corps étranger, qui bombarde la Cour de justice de produits faits à la Commission/Luxembourg pour la Commission/Luxembourg. Pour des motifs tout autres que syndicaux, elle a obtenu un siège, qui s'ajoute aux 6 sièges des IN'dépendants pour former une majorité !

EPSU-CJ, avec le plus grand nombre de voix (39,2 %) et 6 sièges, reste le seul syndicat représentatif à la Cour de justice. D'ailleurs, c'est elle qui représentera le personnel de l'institution aux négociations qui s'annoncent orageuses : l'échéance statutaire (v. article 15 par. 4 de l'annexe XI) de la fin 2018 déclenchera un processus de modification du statut concernant l'application de la méthode (qui, l'année passée, a donné des résultats « trop favorables »), du prélèvement dit « de solidarité » et, dans la foulée, des pensions, des effectifs, tout cela sous le couperet du Brexit.

Or, les IN'dépendants, impassibles devant ces risques imminents, se sont empressés de clamer leur indépendance par rapport aux syndicats ! Quant à l'indépendance face à l'employeur, c'est-à-dire celle qui compte, il n'est même pas question.

Ils ont réclamé « *une plus grande réactivité en dehors des contraintes syndicales* ». La vérité est que les carences du comité précédent en matière de communication n'étaient nullement dues au syndicat qui l'appuyait (EPSU CJ), mais, au contraire, à l'affaiblissement du lien entre ce syndicat et le Cdp.

Les questions qui dérangent...

Les 'IN'dépendants – qui jusque-là ne s'étaient pas servis de leur droit démocratique de soulever leurs critiques au sein du Cdp ni au sein du syndicat – ont astucieusement retourné ces faiblesses du Cdp contre EPSU CJ et – ce qui est beaucoup plus grave – *contre le syndicalisme en général*. C'est scier la branche sur laquelle nous sommes tous assis.

Il s'agit là d'une contre-révolution culturelle : mettre en avant des « revendications » anodines (du genre « *favoriser les échanges informels entre collègues sur les questions professionnelles, mais aussi culturelles, sportives, ...* », « *encourager une vie sociale en dehors des plages horaires de travail par la mise en place notamment d'afterworks* », en passant sous silence toute question qui dérange...

Ce sont justement les questions qui dérangent qui sortent du cadre corporatiste et qu'EPSU CJ a soulevées et qu'elle continuera à soulever, et dont nos 'IN'dépendants sont bien au courant, qui les ont poussés à faire barrage pour lui couper l'arme de la représentation statutaire.

Rétablir pleinement le syndicat dans son rôle

Son recul électoral fournit à EPSU CJ l'occasion de rétablir un meilleur équilibre entre le syndical et le statutaire. Notre syndicat dispose maintenant d'une équipe renouvelée et avec plus de cohésion.

Il combine l'expérience, la connaissance, les moyens d'action et la volonté de se battre. Pour inverser le slogan des 'IN'dépendants, il promet « *une plus grande réactivité en dehors des contraintes de la représentation statutaire* ». Maintenant, nous sommes mieux placés pour le faire.

Vassilis Sklias
Président d'EPSU CJ
Membre du Comité fédéral